



AUTORISATION PARENTALE

ACCES AUX MINEURS DE 14 ANS ET PLUS

La location d'un créneau de navigation sur la Vilaine ou sur la rivière sportive est accessible aux mineurs non accompagnés de 14 ans et plus, munis du contrat de location et de la présente autorisation parentale dûment signée.

Je soussigné (Nom, Prénom) :

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone (OBLIGATOIRE en cas d'urgence et joignable pendant le créneau de navigation) : ou

➤ agissant en tant que PERE MERE TUTEUR,

➤ **autorise** mon enfant (Nom, Prénom) :

.....

né(e) le

à accéder à la Vilaine ou à la rivière sportive de la ville de Cesson Sévigné ainsi qu'à louer du matériel nautique et atteste avoir pris connaissance des conditions générales et les accepter.

Mon enfant satisfait notamment aux prérequis suivants :

- il sait nager au moins 25 mètres et s'immerger,
- il n'est sujet à aucune contre-indication médicale pour la pratique d'activités nautiques,
- il est assuré pour cette pratique.

Date :

Signature du responsable légal :

Les informations recueillies sur ce formulaire ne sont pas enregistrées dans un fichier informatisé.
Elles sont conservées au plus 12 mois.

